



Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer  
Fédération Suisse des Betteraviers



Communiqué de presse de la Fédération Suisse des Betteraviers et de Sucre Suisse SA  
du 15 février 2021

## Tout le monde profite d'une augmentation de la surface de betteraves sucrières !

**Le sucre suisse est très prisé et il n'a pas été possible de répondre à la demande ces dernières années. Afin d'éviter une nouvelle baisse de la surface de betteraves sucrières, la branche cherche activement des surfaces cultivées. A cette fin, elle met en place un système d'incitation unique et non conventionnel. En partant des 16'000 hectares actuellement sous contrat, les surfaces supplémentaires seront créditées d'un bonus sur le prix indicatif versé à tous les planteurs. En outre, certains cantons encouragent la culture de betteraves sucrières par de nombreuses mesures d'aide d'urgence.**

Les ventes de sucre suisse sont bonnes et la demande ne peut de loin pas être satisfaite avec les 190'000 tonnes de sucre produites par la récolte 2020. En raison des défis à relever dans la culture de betteraves sucrières, il y a malheureusement une nouvelle diminution de la surface en 2021. A ce jour, des contrats de culture ont été conclus pour une surface de 16'000 hectares. Cela signifie une baisse de 1'750 hectares par rapport à l'année précédente. C'est notamment en Suisse occidentale, que de nombreux producteurs abandonnent la culture de la betterave sucrière en raison des pertes de rendement élevées, provoquées par la jaunisse virale et le syndrome des basses richesses (SBR)

Pour cette raison, la branche a déjà décidé maintenant que le prix indicatif sera payé pour la récolte 2021. De plus, une mesure ponctuelle sera prise pour 2021. En effet, pour chaque tranche de 100 hectares de surface supplémentaire, dépassant les 16'000 hectares actuels, 10 cts par tonne de betteraves seront ajoutés au prix indicatif. Cela signifie, par exemple, que lorsque 17'000 hectares sont atteints, un supplément d'un franc sera ajouté au prix indicatif. Tous les producteurs bénéficieront de cette prime versée sur la totalité de la quantité de betteraves sucrières livrées. Cela motivera les betteraviers actuels à augmenter leur propre surface et incitera de nouveaux agriculteurs à se lancer dans la culture de la betterave sucrière. La mesure peut être financée de manière neutre grâce à une meilleure utilisation des capacités des deux sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld. Sucre Suisse SA propose également un modèle « d'intégration en amont » aux agriculteurs intéressés, dans lequel l'agriculteur met simplement à disposition la surface sur laquelle un collègue ou un entrepreneur effectuera la culture des betteraves sucrières. Avec la nouvelle application APP « BetaSwiss », la filière fournit chaque semaine des informations sur l'évolution de la surface betteravière.

Plusieurs cantons soutiennent également la culture de la betterave sucrière par des mesures d'aide d'urgence. Le canton de Fribourg met en place un fonds de solidarité avec les producteurs. L'aide financière prend la forme d'une prime annuelle de 600 à 640 francs par hectare. Le fonds est alimenté à parts égales par l'Etat et les betteraviers par le biais d'une contribution de solidarité de 4 francs par tonne de betteraves sucrières. Dans le cadre du « Plan Phyto », le canton de Vaud verse aux agriculteurs des contributions en cas de réduction, resp. abandon, des produits phytosanitaires, comme par exemple, la culture de variétés Conviso Smart. Un montant annuel de 1.75 millions a été accordé pour soutenir ces mesures jusqu'en 2023. Le canton de Genève soutient les betteraviers qui renoncent aux herbicides ou insecticides par des contributions supplémentaires et encourage financièrement la plantation de betteraves sucrières. Des mesures sont actuellement à l'étude dans d'autres cantons.

La branche du sucre appelle tous les agriculteurs à profiter de ces offres pour maintenir ou augmenter la surface de betteraves sucrières ! L'auto-approvisionnement en sucre suisse produit de manière durable nous tient à cœur.

*Demandes de renseignements :*

*Josef Meyer, Président Fédération Suisse des Betteraviers FSB, portable 079 606 10 21*

*Peter Imhof, responsable service betteravier Sucre Suisse SA, 032 391 62 05*